



envirobatbcm **2^{de} édition**

Présente

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE L'EAU

Vendredi 29 novembre 2024 à Marseille

Journée désimperméabilisation des sols

Avec le soutien de

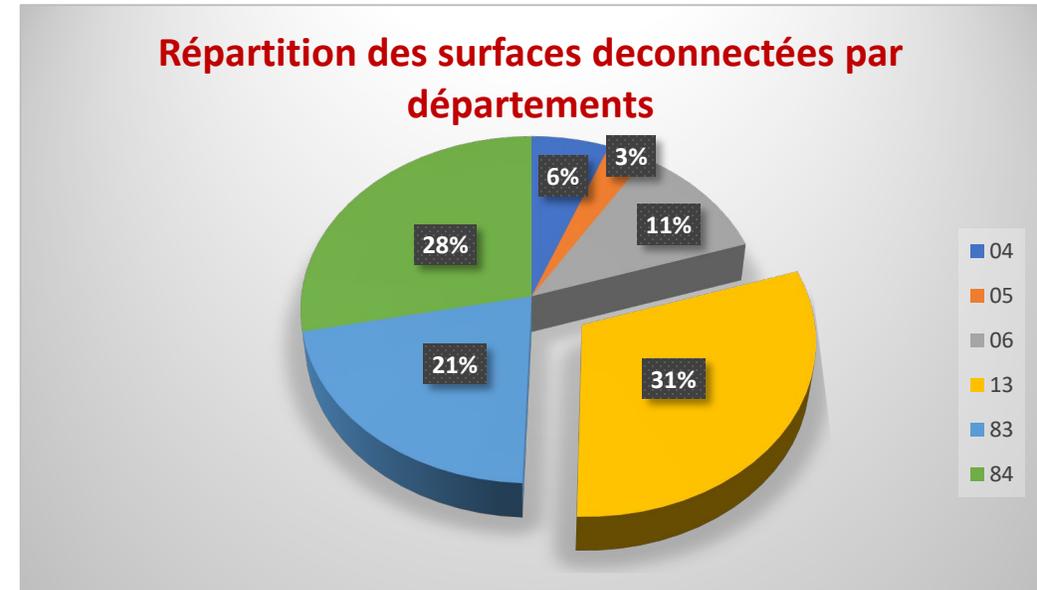
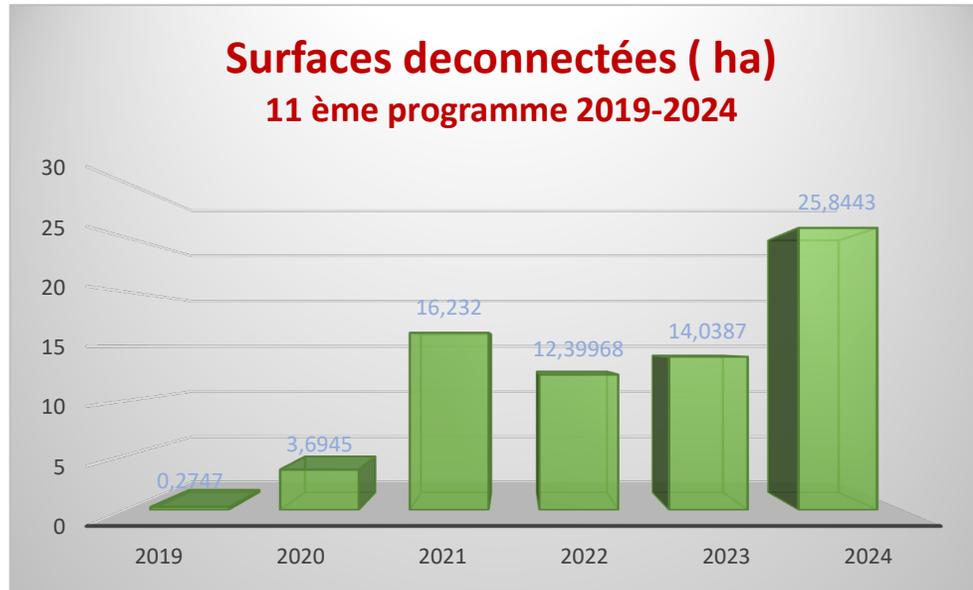


INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

François ROBERI

La désimperméabilisation des espaces progresse en région PACA



Faire progresser la gestion durable des eaux pluviales



- Se former techniquement , acquérir une culture « desimper »
- Mettre en place sur les territoires des stratégies dans une approche transversale
- Travailler sur la planification (SCOT, PLU, Schéma directeurs , SAGE ect)
- S'appuyer des REX, montrer l'exemple
- Développer des référentiels , des outils
- Mettre en place des conditions de financement favorables incitatives
- **S'appuyer sur des relais techniques pour promouvoir, informer, capitaliser, faire émerger**



Les principales évolutions 11 ème - 12 ème programme

Principes généraux :

- Priorité donnée à la **déconnexion des réseaux unitaires** sans seuil de surface
- Déconnexion des réseaux séparatifs (pluviaux) avec introduction d'un seuil de **surface minimale déconnectée de 2000 m²**
- Possibilité de financer des surfaces inférieures à 2000 m² dans le cadre **des contrats eau et climats**
- Privilégier **les solutions fondées sur la nature**

Evolution des taux d'intervention :

- Introduction d'un taux majoré de **70 % pour les communes en FRR**
- Augmentation des coûts plafonds : 50 €/m² hors écoles et 120 €/m² pour établissements enseignements

Introduction d'un nouvel objectif :

- **Préserver et restaurer les fonctionnalités et la réserve en eau des sols**



Accompagnement de L'Agence de l'eau Les aides financières

Les dépenses éligibles :

- **Études** : analyses de sols, tests de perméabilité, études hydrauliques, dimensionnement des ouvrages, etc.
- **Travaux** : terrassements, équipements, végétalisation nécessaire à la déconnexion

Taux d'aide maximal :

- Pour les collectivités : **50% porté 70 % en zonage FRR**
- Pour les entreprises : **40% pour les grandes entreprises**, +10% PME, +20% TPE
- Plafonnement à **50 € HT/m2 déconnecté**



Modalités 12ème
programme non
validées



Accompagnement de L'Agence de l'eau Les aides financières

Dispositif établissements d'enseignements (écoles, collèges, lycées, universités)

- Poursuivi (hors appel à projets) : **taux 50 % (porté à 70 % en FRR)**, coût plafond **120 €/m² déconnectés**,
- Accompagnement du projet par un volet éducatif
- Ouvrages d'infiltration faisant majoritairement appel à des solutions fondées sur la Nature

Modalités
12^{ème}
programm
e non
validées



Crédit photographique : ARBE



Accompagnement de L'Agence de l'eau Les aides financières

Dispositif établissements d'enseignements (écoles, collèges, lycées, universités)

- Poursuivi (hors appel à projets) : **taux 50 % (porté à 70 % en FRR)**, coût plafond **120 €/m2 déconnectés**,
- Accompagnement du projet par un volet éducatif
- Ouvrages d'infiltration faisant majoritairement appel à des solutions fondées sur la Nature

Modalités
12ème
programme
non
validées



envirobatbcm **2^{de} édition**
Présente **LES RENCONTRES
PROFESSIONNELLES
DE L'EAU** Vendredi 29 novembre 2024 à Marseille

Avec le soutien de



Journée désimperméabilisation des sols

RESTONS EN CONTACT :

François ROBERI

AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE - Délégation de Marseille

Chargé d'Intervention eau et pollutions

Service territorial Bouches du Rhône- Corse

Bureau : 04 26 22 30 26

Mail : francois.roberi@eurmc.fr

envirobat**bdm** **2^{de} édition**

Présente

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE L'EAU

Vendredi 29 novembre 2024 à Marseille

Journée désimperméabilisation des sols

Avec le soutien de



RETROUVEZ CETTE PRÉSENTATION :



www.enviroboite.net